

Réglementation sanitaire des végétaux

Durée de la formation : 7.00 heures

Lieu de la formation : Fédération Rénova, Damazan sur Arize

Objectifs de la formation

Connaître la réglementation sanitaire d'une pépinière

Programme

- Pourquoi une réglementation sanitaire sur les végétaux
- Inscription et règles de passeport phytosanitaire
- Zoom sur quelques maladies liées aux végétaux locaux
- Mise en situation par la présentation des profils et projets des stagiaires / porteurs de projets + exemple de la pépinière Renova (in situ)
- Exercices pratiques de maîtrise de la réglementation sanitaire

Moyens humains et pédagogiques

Les formateur-trices :

Julie BEGUET de la DRAAF Occitanie – Chargée de mission chargée des végétaux – Coordination régionale passeport sanitaire

L'équipe de formateur.rice.s de Renova est composée de profils variés, qui puisent leurs savoirs dans leur activité principale de paysan.ne, pépiniériste, transformateur.rice, et nourrissent ainsi la diversité d'approches de nos formations. Le Réseau Semences Paysannes accompagne nos intervenant.e.s via une amélioration continue des techniques d'animation.

Les espaces pédagogiques

Renova dispose de plateaux pédagogiques de proximité (Pépinière professionnelle, Verger associatif, laboratoire des Ateliers Renova, châtaigneraie productive de Gachou (Fabas 09)

Pour qui?

Agriculteur.rice.s et porteurs de projets, ayant un projet de pépinière commerciale

Pré-requis de cette formation :

Aucun prérequis

Evaluation des acquis

Les stagiaires sont évalués tout au long de la journée par le formateur qui s'assure que chaque stagiaire réalise les opérations étudiées et les gestes techniques associés. Il valide par le questionnement, l'observation, ainsi qu'une auto évaluation des compétences acquises est réalisée en fin de formation. Une attestation individuelle de formation est délivrée sur demande.

Pour les personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins, quelque soit votre situation pour que l'on puisse ensemble aménager au mieux la formation. En effet la plupart de nos formations, pour leur partie pratique, se déroulent en extérieur sur des terrains non goudronnés.

A prévoir: Nos formations sont en partie en extérieur ou en laboratoire. Pensez à vous équiper en fonction du temps et des travaux à réaliser : veste chaude, chaussures adaptées, tenue étanche pour les transformations. Pour certaines formations, vous pouvez amener votre matériel (sécateur, petite scie,...).

Les repas sont généralement pris en commun sur le lieu de la formation. Ils ne sont pas compris dans le coût de la formation, pensez à apporter votre repas.

Coûts et conditions de prise en charge

Tarif Particulier (total) : 60.00 euros (60 euros/jour de formation)

Tarif VIVEA (total) : 182.00 euros. --> Envers les exploitant.e.s, porteur.se.s de projet agricoles a minima cotisants solidaires MSA, avec droits ouverts. *Tarif horaire de 26 à 36 euros selon grille tarifaire VIVEA en vigueur. Attention à vérifier votre plafond annuel de prise en charge avant inscription.*

Pro / OPCO (total) : 245.00 euros. Pour tout autre mode de financement, veuillez nous contacter.

Vous devez avoir régularisé votre adhésion à la Fédération Renova d'un montant de 25€/an (comptage du 1er novembre au 31/10 de l'année suivante).

Modalités d'inscription

Pour vous pré-inscrire à nos formations :

<https://federationrenova.fr/formations>

Un questionnaire de positionnement à l'entrée à la formation vous sera adressé pour valider votre inscription.

Fédération Rénova

route de Montbrun Bocage
09350 Daumazan sur Arize

Email : asso@federationrenova.fr

Tel : +33561678607